

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
VILLE D'ESTÉREL**

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue au lieu ordinaire des sessions, vendredi le 19 janvier 2007 à 19h30.

Sont présents :

Son Honneur le Maire	André Nadeau
Madame la conseillère	Joëlle Berdugo Adler
Messieurs les conseillers	Ronald Kulisek Roger Martel Jean-Pierre Nepveu
Absences motivées	Jean-Jacques Desjardins Lawrence Nadler

Formant quorum.

Son Honneur le Maire souhaite la bienvenue aux citoyens présents.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour (Rés. 2007-01-01)
2. Procès-verbaux (Rés. 2007-01-02)
3. Correspondance (Rés. 2007-01-03)
 - 3.1. Maire
 - 3.2. Directeur général
4. Comptes à payer et comptes payés (Rés. 2007-01-04)
5. Explications données par le maire sur les points inscrits à l'ordre du jour et première période de questions
6. Administration
 - 6.1 Modifications aux conditions de travail de l'inspecteur municipal (Rés. 2007-01-05)
 - 6.2 Embauche d'une directrice administrative (Rés. 2007-01-06)
 - 6.3 Mandat à la firme de vérificateurs Pétrie, Raymond – Bilan d'ouverture au 1 janvier 2006. (Rés. 2007-01-07)

7. Travaux publics

- 7.1 Acquisition d'un camion dix (10) roues et de ses accessoires pour le déneigement
(Rés. 2007-01-08)
- 7.2 Acquisition d'un camion six (6) roues et de ses accessoires pour le déneigement
(Rés. 2007-01-09)
- 7.3 Acquisition d'une rétrocaveuse (Rés. 2007-01-10)
- 7.4 Mandat à la firme de consultant Tecsuit – Pont du-Lac-du-Nord
(Rés. 2007-01-11)

8. Sécurité publique

- 8.1 Ratification du transfert des constats d'infraction de la S.Q.
(Rés. 2007-01-12)

9. Loisirs

- 9.1 Contribution à l'entretien des sentiers de ski de fonds
(Rés. 2007-01-13)

10. Agglomération Sainte Marguerite-Estérel (Rés. 2007-01-14)

11. Deuxième période de questions

12. Varia

- 12.1 P.I.I.A. Lot B-635, Avenue Des Aigles (Jonathan Bouvrette), construction neuve – résidence (3 ième demande);
(Rés. 2007-01-15)
- 12.2 P.I.I.A. 12, Touraine (Benjamin Cohen), rénovation extérieure;
(Rés. 2007-01-16)
- 12.3 P.I.I.A. Lotissement, remplacement des lots B-262 et B-263 par la création du lot B-970, rue Des Perdrix (Fiducie 4EEEE);
(Rés. 2007-01-17)

13. Dépôt de document – Index des résolutions du conseil adoptées en 2006

14. Levée de l'assemblée (Rés. 2007-01-18)

Résolution no : 2007-01-01

1.0 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par : Jean-Pierre Nepveu

Appuyé par : Joëlle Berdugo

IL EST RÉSOLU,

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item varia ouvert.

Résolution no : 2007-01-02

2.0 Procès-verbal

ATTENDU que cette séance constitue la première de la ville reconstituée d'Estérel pour l'exercice 2007;

ATTENDU la séance régulière et la séance extraordinaire tenue le 15 décembre 2006 et les procès-verbaux qui en résultent;

Proposé par : Jean-Pierre Nepveu

Appuyé par : Ronald Kulisek

IL EST RÉSOLU,

D'ADOPTER les procès-verbaux des deux séances tenues le 15 décembre 2006.

Résolution no : 2007-01-03

3.0 Correspondance du Maire et du Directeur général

ATTENDU les résumés produits de la correspondance du Maire et du Directeur général joints en annexe;

Proposé par : Roger Martel

Appuyé par : Joëlle Berdugo

IL EST RÉSOLU,

D'ADOPTER la correspondance du Maire et du Directeur Général pour le mois de janvier 2007.

Résolution no : 2007-01-04

4.0 Comptes à payer et comptes payés

ATTENDU la liste des comptes à payer et des comptes payés jointe en annexe;

Proposé par : Joëlle Berdugo

Appuyé par : Ronald Kulisek

IL EST RÉSOLU,

D'ADOPTER les comptes de janvier 2007 au montant de 84 539,23 \$

5.0 Explications données par le maire sur les points inscrits à l'ordre du jour et première période de questions

Résolution no : 2007-01-05

6.1 Modifications aux conditions de travail de l'inspecteur municipal

ATTENDU le projet d'entente joint en annexe;

Proposé par : Joëlle Berdugo

Appuyé par : Ronald Kulisek

IL EST RÉSOLU,

D'ENGAGER monsieur Martin Léger pour agir à titre d'inspecteur municipal pour la période du 8 janvier 2007 au 31 décembre 2007.

DE MANDATER le directeur général pour convenir des conditions d'emploi avec monsieur Martin Léger.

Résolution no : 2007-01-06

6.2 Embauche d'une directrice administrative

ATTENDU le projet d'entente joint en annexe;

Proposé par : Roger Martel

Appuyé par : Ronald Kulisek

IL EST RÉSOLU,

D'ENGAGER madame Sylvie Dupuis pour agir à titre de directrice administrative 22 janvier 2007 au 31 décembre 2007.

DE MANDATER le directeur général pour convenir des conditions d'emploi avec madame Dupuis.

Résolution no : 2007-01-07

6.3 Mandat à la firme de vérificateurs – Pétrie, Raymond – Bilan d'ouverture au 1 janvier 2006

ATTENDU le bilan d'ouverture déposé par le vérificateur de Sainte-Marguerite-Estérel au 1 janvier 2006;

Proposé par : Roger Martel

Appuyé par : Jean-Pierre Nepveu

IL EST RÉSOLU,

D'OCTROYER un mandat à la firme de vérificateurs Pétrie, Raymond pour accomplir un examen du contenu du bilan d'ouverture.

Résolution no : 2007-01-08

7.1 Acquisition d'un camion dix (10) roues et de ses accessoires pour le déneigement

ATTENDU la promulgation du règlement d'emprunt numéro 2006-503 concernant l'acquisition d'un camion dix (10) roues et de ses accessoires pour le déneigement suite à l'application du processus suivant :

- Avis de motion : 18-08-2006
- Adoption du règlement : 15-09-2006
- Approbation des personnes habiles à voter : 29-09-2006
- Approbation du MAMR : 29-11-2006
- Avis public de promulgation : 20-12-2006

ATTENDU l'appel d'offres publiques parue dans le « Journal Constructo » le 1 décembre 2006;

ATTENDU que le devis permettant de soumissionner fut remis à trois (3) soumissionnaires potentiels ;

ATTENDU les soumissions reçues de deux (2) soumissionnaires et ouvertes le 22 décembre 2006 à 11: 05 heures, le tout consigné au procès-verbal rédigé par le directeur général le jour même;

ATTENDU l'avis juridique reçu de Me Marc Laperrière de la firme légale Bélanger Sauvé le 18 janvier 2007 quant à la conformité des soumissions reçues;

Proposé par : Ronald Kulisek

Appuyé par : Joëlle Berdugo

IL EST RÉSOLU,

1. **D'ACQUÉRIR** le camion dix (10) roues et ses accessoires de la firme Machineries St-Jovite, soit le plus bas soumissionnaire conforme pour la somme de 219 913,87 \$ taxes incluses.
2. **DE MANDATER** le maire et le directeur général pour signer les documents requis relatifs à cette transaction.

Résolution no : 2007-01-09

7.2 Acquisition d'un camion six (6) roues et de ses accessoires pour le déneigement

ATTENDU la promulgation du règlement d'emprunt numéro 2006-504 concernant l'acquisition d'un camion six (6) roues et de ses accessoires pour le déneigement suite à l'application du processus suivant :

- Avis de motion : 29-09-2006
- Adoption du règlement : 30-09-2006
- Approbation des personnes habiles à voter : 13-10-2006
- Approbation du MAMR : 21-12-2006
- Avis public de promulgation : 10-01-2007

ATTENDU l'appel d'offres publiques parue dans le « Journal Constructo » le 7 décembre 2006;

ATTENDU que le devis permettant de soumissionner fut remis à quatre (4) soumissionnaires potentiels ;

ATTENDU les soumissions reçues de deux (3) soumissionnaires et ouvertes le 22 décembre 2006 à 11: 05 heures, le tout consigné au procès-verbal rédigé par le directeur général le jour même;

ATTENDU l'avis juridique reçu de Me Marc Laperrière de la firme légale Bélanger Sauvé le 18 janvier 2007 quant à la conformité des soumissions reçues;

Proposé par : Ronald Kulisek

Appuyé par : Joëlle Berdugo

IL EST RÉSOLU,

3. **D'ACQUÉRIR** le camion six (6) roues et ses accessoires de la firme Machineries St-Jovite, soit le plus bas soumissionnaire conforme pour la somme de 129 903,00 \$ taxes incluses.
4. **DE MANDATER** le maire et le directeur général pour signer les documents requis relatifs à cette transaction.

Résolution no : 2007-01-10

7.3 Acquisition d'une rétrocaveuse

ATTENDU la promulgation du règlement d'emprunt numéro 2006-505 concernant l'acquisition d'une rétrocaveuse suite à l'application du processus suivant :

- Avis de motion : 29-09-2006
- Adoption du règlement : 30-09-2006
- Approbation des personnes habiles à voter : 13-10-2006
- Approbation du MAMR : 03-01-2007
- Avis public de promulgation : 10-01-2007

ATTENDU l'appel d'offres publiques parue dans le « Journal Constructo » le 20 octobre 2006;

ATTENDU que le devis permettant de soumissionner fut remis à quatre (3) soumissionnaires potentiels ;

ATTENDU la soumission reçue d'un seul (1) soumissionnaire et ouverte le 17 novembre 2006 à 11: 15 heures, le tout consigné au procès-verbal rédigé par le directeur général le jour même;

Proposé par : Ronald Kulisek

Appuyé par : Roger Martel

IL EST RÉSOLU,

5. **D'ACQUÉRIR** la rétrocaveuse de la firme Équipement Ontrac Québec Inc., soit le plus bas soumissionnaire conforme pour la somme de 117 254,55 \$ taxes incluses.

DE MANDATER le maire et le directeur général pour signer les documents requis relatifs à cette transaction

Résolution no : 2007-01-11

7.4 Mandat à la firme de consultant Tecsalt – Pont du-Lac-du-Nord

ATTENDU l'offre de services de la firme Tecsalt;

Proposé par : Roger Martel

Appuyé par : Joëlle Berdugo

IL EST RÉSOLU,

D'OCTROYER un mandat à la firme Tecsalt, pour un montant maximal de 20 000 \$ à être négocié, pour accomplir une étude à trois volets relative au pont du-Lac-du-Nord soit :

1. Préparation des plans et devis pour réaménager les espaces occupés par le pont suite à sa démolition;
2. Évaluation des coûts de réparation du pont;
3. Évaluation des coûts de reconstruction du pont et des coûts d'entretien à assumer dans le futur;

Résolution no : 2007-01-12

8.1 Ratification du transfert de la gestion des constats d'infraction de la Sûreté du Québec (S.Q.)

ATTENDU la proposition faite par la ville de Sainte-Adèle quant à la gestion des constats d'infraction et des fausses alarmes (cf lettre CM 20-11-06);

ATTENDU qu'après étude de la susdite proposition par le comité de sécurité publique (CSP), celui-ci adresse une recommandation positive à la MRC quant au transfert éventuel à la cour municipale de la gestion des constats d'infraction et des fausses alarmes (cf CSP 112-2006);

ATTENDU que lors de sa réunion tenue le 12 décembre 2006, le conseil des maires de la MRC a accepté pareil transfert (cf CM 271-12-06) et qu'il y a donc lieu de ratifier une telle décision de la MRC;

Proposé par : André Nadeau

Appuyé par : Jean-Pierre Nepveu

IL EST RÉSOLU,

DE RATIFIER le transfert de la gestion des constats d'infraction et des fausses alarmes émis par la Sûreté du Québec à la ville de Sainte-Adèle par le biais de la cour municipale.

Résolution no : 2007-01-13

9.1 Contribution à l'entretien des sentiers de ski de fonds

ATTENDU les discussions intervenues entre les propriétaires de l'Hôtel Estérel et le maire de la municipalité;

Proposé par : Roger Martel

Appuyé par : Joëlle Berdugo

IL EST RÉSOLU,

DE PARTICIPER à l'entretien des sentiers de ski de fonds 2006-2007 en contribuant un montant de 5 000 \$ pour que l'accès aux sentiers soit gratuit pour les citoyens de la ville d'Estérel.

DE CONTRIBUER un montant additionnel de 5 000 \$ pour palier aux coûts excessifs d'entretien suite aux tempêtes que nous avons eu à subir l'été dernier. Néanmoins, un état des coûts encourus par les propriétaires de l'hôtel devra être obtenu à titre de justificatif pour que cette contribution soit versée.

Résolution no : 2007-01-14

10.0 Séance ordinaire du 22 janvier 2007 de l'agglomération Sainte Marguerite Estérel

Proposé par : André Nadeau

Appuyé par : Ronald Kulisek

IL EST RÉSOLU,

DE REPORTER ce point à une prochaine réunion.

11.0 Deuxième période de questions

12.0 Varia

Résolution no : 2007-01-15

12.1 P.I.I.A. Lot B-635, av. Des Aigles (Jonathan Bouvrette), construction neuve – résidence (3^{ième} demande);

ATTENDU la tenue d'une assemblée du CCU le 16 janvier 2007;

ATTENDU la demande de P.I.I.A. déposée par M. Jonathan Bouvrette concernant la construction d'une résidence sur le lot B-635, avenue des Aigles;

ATTENDU que les travaux prévus respectent les dispositions du règlement sur les P.I.I.A.;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme d'accepter la demande de P.I.I.A. de M. Jonathan Bouvrette aux conditions suivantes :

- i. le requérant devra remettre à l'inspecteur municipal des échantillons des matériaux de finition extérieure pour l'obtention de son permis;
- ii. le requérant doit remplacer le bardeau de cèdre prévu dans le pignon au dessus du garage et dans celui à droite de la maison par la même pierre que celle utilisée pour la finition des murs extérieurs;
- iii. le requérant devra s'engager à respecter le plan d'aménagement préparé par Véronique Genest, notamment en ce qui a trait à l'accès véhiculaire qui permet d'éviter une percée visuelle directe sur la maison.

Proposé Par : Ronald Kulisek

Appuyé par : Jean-pierre Nepveu

IL EST RÉSOLU

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale tel que soumis par M. Jonathan Bouvrette selon la recommandation du CCU.

Résolution no : 2007-01-16

12.2 P.I.I.A. 12, Touraine (Benjamin Cohen), rénovation extérieure

ATTENDU la tenue d'une assemblée du CCU le 16 janvier 2007;

ATTENDU la demande de P.I.I.A. déposée par M. Benjamin Cohen concernant la rénovation extérieure d'une résidence sise au 12 avenue de Touraine;

ATTENDU que les travaux prévus respectent les dispositions du règlement sur les P.I.I.A.;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme d'accepter la demande de P.I.I.A. de M. Benjamin Cohen à la condition suivante :

- i. dans le but d'harmoniser le garage existant et la résidence, le requérant s'engage à refaire également la finition extérieure du garage avec les mêmes matériaux et dans le même style que celui de la résidence et ce, dans les délais prévus au permis de rénovation.

Proposé Par : Ronald Kulisek
Appuyé par : Roger Martel

IL EST RÉSOLU

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale tels que soumis par M. Benjamin Cohen selon la recommandation du CCU.

Résolution no : 2007-01-17

12.3 P.I.I.A. lotissement, remplacement des lots B-262 et B-263 par la création du lot B-970, rue des Perdrix (Fiducie 4EEEE)

ATTENDU la tenue d'une assemblée du CCU le 16 janvier 2007;

ATTENDU la demande de P.I.I.A. déposée par la Fiducie 4EEEE concernant le remplacement des lots B-262 et B-263 par la création du lot B-970;

ATTENDU que la Ville d'Estérel et la Fiducie 4EEEE, propriétaire des lots B-262 et B-263, sont en attente d'un règlement concernant des travaux d'aménagement extérieur réalisés sans permis sur le lot B-262;

ATTENDU qu'une demande de permis, accompagnée des documents requis, a été demandée concernant ces travaux et devra d'abord être analysée par les membres du CCU;

ATTENDU la recommandation de remettre la décision du CCU concernant la demande de P.I.I.A. de la Fiducie 4EEEE à une séance ultérieure.

Proposé Par : Joëlle Berdugo
Appuyé par : Ronald Kulisek

IL EST RÉSOLU

DE REFUSER le plan d'implantation et d'intégration architecturale tel que soumis par la Fiducie 4EEEE.

13.0 Dépôt de document – Index des résolutions du conseil adoptées en 2006

Résolution no : 2007-01-18

14.0 Levée de l'assemblée

Proposé par : Roger Martel

Appuyé par : Jean-Pierre Nepveu

IL EST RÉSOLU,

DE LEVER l'assemblée

Je, Frédéric Prescott directeur général de la ville d'Estérel, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour chacune des résolutions à caractère financier de la présente séance sauf si il est spécifiquement fait mention d'une ou de plusieurs conditions requises pour leur entrée en vigueur.

ANDRÉ NADEAU, MAIRE

FRÉDÉRIC PRESCOTT, DIRECTEUR GÉNÉRAL